



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole **Jardinier Paysagiste**

Publics concernés

- Toute personne ayant un projet de salariat dans milieu du jardinage et des travaux d'aménagements paysagers.
- Demandeur d'emploi désirant acquérir des compétences professionnelles en aménagements paysagers et obtenir le CAPA Jardinier Paysagiste
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap

Objectif de la formation

- Former des ouvriers qualifiés des entreprises ou collectivités dans le secteur de l'aménagement paysager
- Acquérir des connaissances théoriques, des gestes professionnels et techniques du métier de Jardinier Paysagiste

Niveau d'entrée et

- Avoir au minimum 16 ans
- Savoir lire, écrire et calculer

Modalité d'entrée

- Diagnostic - positionnement
- Construction du parcours individualisé

Modalités d'organisation

- Dates de formation : Du 29/11/2021 au 13/07/2022
- Diagnostic — Positionnement : Du 22/11/2021 au 26/11/2021
- Durée : De 1057 h à 1267 h (553 h à 623 h en centre et de 469 à 609 h en entreprise

- Rythme : 35 heures/semaine en centre et en entreprise
- Organisation en blocs de compétences permettant l'acquisition progressive du diplôme
- Lieu : CFPPA de la Dordogne, site de Coulounieix-Chamiers

Contenu de la formation

7 UC du CAPA = 7 blocs de compétences

Objectifs

UC G1 - CG1

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

CG1.1 : Prendre position dans une situation à caractère social et civique
CG1.2 : Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

UC G2 - CG2

Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

CG2.1 : S'exprimer à travers une réalisation personnelle
CG2.2 : Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

UC G3 - CG3

Interagir avec son environnement social

CG3.1 : Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
CG3.2 : S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif

UC P1 - CP4

Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

CP4.1 : Entretenir la végétation
CP4.2 : Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères

UC P2 - CP5

Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

CP5.1 : Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
CP5.2 : Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères

UC P3 - CP6

Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements

CP6.1 : Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements.
CP6.2 : Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements

UCARE - CP7

Réaliser des opérations de taille d'arbres fruitiers

CP7.1 : Préparer l'interventions de taille
CP7.2 : Réaliser les opérations de taille

Pratique professionnelle

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports techniques en salle
- Interventions extérieures, visites, chantiers collectifs sur le site du Lycée Agricole la Peyrouse .
- Autoformation dans un espace dédié, formation en face à face, formation en situation professionnelle
- Stages individuels en entreprise
- Les locaux sont accessibles PMR

Modalités d'évaluation

- Formation de niveau 3
- Epreuves certificatives de type SPE (Situations Professionnelles d'Evaluation) tout au long de la formation validées par un jury permanent nommé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation

Coût de la formation

- Cette formation est financée par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du dispositif Habilitation Service Public (HSP) et le Fonds Social Européen. Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de rémunération. N'hésitez pas à nous contacter pour trouver des solutions d'aides financières adaptées.
- Possibilité de Contrat de Professionnalisation
- Formation éligible au CPF, au CPF de transition professionnelle, à la reconversion ou la promotion par l'alternance (Pro-A)
(conditions générales de vente : <http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html>)

Equipe

Equipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Poursuite d'étude

Bac Pro AP, BP AP, Différents CS

Débouchés

Jardinier paysager dans une collectivité, salarié dans une entreprise de travaux paysagers

Informations et inscriptions :

CFPPA DE LA DORDOGNE

Avenue Churchill
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
SITE DE MONBAZILLAC
Domaine de la Brie
24240 MONBAZILLAC

Contact : Véronique VALBOUSQUET

☎ 05.53.02.61.30

☎ 05.53.02.61.31

✉ cfppa.perigueux@educagri.fr

🌐 www.perigord.educagri.fr

Plan d'accès sur site internet

